

Budget Primitif 2017- MEL

Intervention de Dominique BAERT
au nom du Groupe Socialiste

Monsieur le Président,
Monsieur le Vice-Président Alain Bernard
Mes Chers Collègues,

Sincèrement, en tenant un langage de vérité, **il n'y a pas d'enjeux politiques sur ce Projet de Budget 2017**. Bien sûr, il est celui d'une Métropole agrandie, plus grande qu'elle ne l'a jamais été ; pas seulement -même si c'est beaucoup, et je salue nos nouveaux collègues- agrandie par le renfort de la Communauté de communes des Weppes, mais aussi parce que des compétences nouvelles, des effectifs supplémentaires, s'additionnent à la MEL, et conforte notre Métropole dans son rôle majeur d'acteur central de la vie économique et sociale locale, et donc dans et pour la vie quotidienne de nos concitoyens. Je pense à l'intégration de l'Espace Naturel Métropolitain (élément de simplification et de cohésion), je pense aussi aux compétences tourisme, Fonds de solidarité logement et Fonds d'Aide aux Jeunes (qui seront des éléments d'efficacité renforcée, j'en suis certain).

Sur le plan financier, la MEL continue d'affirmer -elle le renforce même- **un équilibre financier sain**, où le pire aura été évité, et où nous capitalisons des noisettes au cas où de possibles hivers rigoureux nous contraindraient à puiser dans nos réserves.

Alors que dans bien de nos communes, nos budgets sont en diminution, avec des recettes de fonctionnement en hausse de +1,1 %, qui augmentent un peu plus rapidement que les dépenses de gestion (+0,9 %), la MEL confortera, a priori, son épargne de gestion à 350 M€ en 2017 (laquelle atteint 26 % des recettes de fonctionnement).

Comme dans le même temps les dépenses de fonctionnement sont stables (+0,1 %), et que, fille d'une dette en repli et de taux d'intérêt toujours bas, la charge financière fléchit de 11 %, **l'épargne nette fait un bond de près de 10 %**, atteignant 11,4 % des recettes de fonctionnement !

Quel maire, quelle collectivité territoriale n'idéaliserait pas un tel niveau d'épargne ? D'autant plus que celle-ci sert à être **le levier de dépenses d'équipement consistantes à 438 M€ en 2017**. Le repli par rapport à 2016 n'est que de pure optique : le niveau reste très solide, car il permet d'espérer un volume effectif d'équipements réalisés voisin de 380 M€, ce qui est à la fois supérieur à la moyenne réalisée par notre établissement public depuis 2010 (368 M€), et +30 % supérieur à ce qu'il fut de 2002 à 2009 !

Belle épargne, beaux investissements : en termes clairs, **on continue à vivre et à avancer sans s'affaiblir ni sans hypothéquer l'avenir** ! Au contraire, puisque notre encours de dette continue d'être orienté à la baisse. Clairement, avec vraisemblablement 100 M€ d'emprunts nouveaux souscrits en 2017 (après 37 M€ en 2016), le stock de dette en fin d'année va continuer de baisser.

C'est important, car cela nourrit un déserrement durable de contrainte pour notre Métropole et ses ambitions.

C'est important aussi, puisque cela met un terme aux polémiques des "grincheux" (mais je gage qu'il n'y en a pas dans cette salle), car pour les plus anciens de notre Assemblée qui avons vécu

les tentations politiciennes de polémiques lorsqu'il s'est agi de financer le "Grand Stade" où l'on nous promettait "l'étranglement", la "thrombose financière" lorsque nous devrions intégrer la dette due par le PPP, quel est cette année le constat que nous pouvons faire ? Fin 2017 la dette de la MEL sera de 1524 M€ : elle est donc à peine supérieure de +2 % à ce qu'elle était en 2011 (où elle était de 1486 M€), avant l'absorption de la dette du Grand Stade !

Cela veut dire qu'il aura suffi de 6 ans à notre Communauté Urbaine devenue Métropole pour absorber la dette du Grand Stade !

Encore faut-il rappeler pour être précis que 1486 M€ en 2011 était le point bas de notre endettement qui était de 1665 M€ en 2007 et de 1831 M€ en 2002 ! Ce qui était qualifié par certains "d'insupportable", aura donc été, convenons-en, assez bien supporté, et c'est tant mieux !

C'est d'autant plus remarquable que notre établissement aura également parallèlement absorbé d'autres reprises de dettes (telles, dernièrement, celles du Département pour les compétences transférées, et de la Communauté de Communes des Weppes).

Alors, que souligner d'autre sur ce budget qui n'ait pas déjà été explicité par Alain Bernard et qui ne soit pas qu'une reprise de chiffres aisés à lire par ailleurs ? 4 choses peut-être que je veux souligner :

- D'abord, dans le contexte d'une évolution nationale des dotations aux collectivités locales, où celles-ci sont appelées à contribuer au redressement des finances publiques, observons que pour notre établissement le pire aura été évité, car nous observons un chassé-croisé entre dotations perçues et recettes fiscales : si les premières effectivement diminuent, les secondes augmentent à l'inverse, ce qui témoigne de la dynamique spontanée de notre territoire mais surtout a pour avantage de continuer à faire augmenter nos recettes globales. Ce dynamisme endogène de nos recettes est donc bienvenu, et nous évite une contrainte trop sévère.

- Ensuite, si le niveau d'épargne qui ne cesse de se renforcer année après année, est, comme je l'ai dit, une consolidation de notre équilibre financier d'ensemble, il ne peut être un objectif stratégique en soi, car il s'agit d'abord qu'il permette de financer un programme d'investissements important. Ainsi, à cet égard, si certains projets lourds subissent des glissements de calendrier (à l'instar de celui du métro), cela impacte évidemment l'engagement concret de crédits budgétaires ; il est, dès lors, impérieux de savoir réagir à temps pour éviter une stérilisation excessive d'un argent qui pourrait mieux et plus vite s'investir ailleurs. M. le Président, vous l'avez bien compris, et nous ne pouvons que nous féliciter de votre réactivité à cet égard, qui permet d'autoriser à court terme de bénéfiques redéploiements au profit de dépenses plus opérationnelles à court terme (je pense à la voirie, au développement économique ou aux fonds de concours).

- Autre bonne nouvelle, nous pourrions sans doute bientôt nous féliciter des décisions de justice -que nous espérons positives- sur certains contentieux sur des emprunts à risques de la Communauté Urbaine ; car si tel devait être le cas, comme nous avons été prudents dans le provisionnement tout au long de la procédure, nous pourrions réinjecter ces provisions dans nos ressources, ce qui les améliorera d'autant pour 2017 ou 2018.

- Enfin, seul bémol que, pour ma part, je formulerai, sur l'évolution de la Dotations de Solidarité Communautaire : l'indexation de la DSC sur les seules recettes de gestion du budget général (soit donc +0,5 % sur ce Budget 2017) me paraît un peu trop restrictive, alors que les recettes de fonctionnement consolidées de notre établissement, comme je l'ai cité tout à l'heure, progressent, elles, de +1,1 %, soit deux fois plus vite. Dans le pacte communautaire, il ne serait pas déraisonnable que les ressources de l'intercommunalité et des communes membres évoluent du même pas. Cela mérite une réflexion, ... pour demain.

Car, pour aujourd'hui, c'est clair ce Budget 2017, qui est un bon Budget, adapté au contexte et à nos programmes, mérite d'être voté le plus largement possible.